

(COUPON.)

\$2.50.

\$2.50.

The Kansas City And Kansas Southwestern Railway Company
will pay to the bearer Two and one half Dollars, in United States gold
coin, at the office of the Carnegie Trust Company in the City of New
York, or twelve francs ninety centimes, at the office of its correspondent
in Brussels, Belgium, on the first day of....., being six months
interest due at that date on its First Mortgage Bond.

No.....

By.....

Treasurer.

(TRUSTEE'S CERTIFICATE.)

This is to certify that this bond is one of the series of bonds described
in the within mentioned Mortgage or Deed of Trust.

Carnegie Trust Company, Trustee,

By.....

Vice-President.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

Etat de Kansas.

Kansas City And Kansas Southwestern Railway Company.

Obligations-Or 5% Premiere Hypotheque, Remboursables en 50 Ans.

No.....

\$100.

Par la Presente, nous portons a la connaissance du public que pour
valeur recue de la Kansas City and Kansas Southwestern Railway Company
(Compagnie organisee et existant sous les lois de l'Etat de Kansas)
promet de payer au porteur ou, au cas ou cette obligation serait nominative
promet de payer a la personne figurant sur ses livres, la somme de

Cent Dollars,

qu'elle s'engage a verser le premier Janvier, 1949, aux bureaux de la
Carnegie Trust Company en la ville de New York, plus les interets sur cette
somme a compter du premier Janvier, 1909, au taux de cinq pour cent par
an, payables semestriellement au meme endroit ou aux bureaux des Cor-
respondants de la dite Carnegie Trust Company a Bruxelles, Belgique, le
premier Janvier et le premier Juillet de chaque annee a partir de la
date indiquee (Jusqu'a ce que le principal de l'obligation ait ete rem-
bourse), sur la presentation et delivrance des coupons y attaches, a mesure
de leurs echeances separees, tant le principal que les interets etant
payables en monnaie d'or des Etats Unis a l'etalon actuel de poids et de
titre, sauf que tout interet semestriel payable a Bruxelles, sera verse
sous forme d'un paiement de douze francs quatre vingt dix centimes.
Cette obligation fait partie d'une serie de Cent vingt mille (120,000)
obligations de meme specification, date et montant dont l'emission a ete
autorisee par la dite Compagnie de Chemins de fer et ces titres sont
numeroes consecutivement du No. 1 au No. 120,000, tous deux inclus,